



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 juillet 2017

Membres présents :

Mme Balazun Jacqueline, M. Bonin Bernard, M. Chanteloup Michel, Mme Coppé Christiane, M. Jouve André, M. Métaireau Christian, M. Montéréal Jérôme, M. Seveyrac Maxime.
M. Seveyrac Michel (maire)

Excusé : M. Bonin Samuel. Pouvoir donné à M. Bonin Bernard

Ouverture de la séance à 14h30.

1- **Approbation du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29/04/2017.**

Celui-ci est approuvé sans réserve par l'ensemble des membres du C.M.

2- **Décision modificative du Budget M14 (commune)**

Concerne la nouvelle compétence « piscine » de Lablachère, par la Communauté de Commune et les conséquences financières pour la commune de Valgorge.

Vote du C. Municipal : 5 voix pour (dont celle de Michel Seveyrac), 5 voix contre.

3- **Aide du Département au déneigement** par la commune pour l'hiver 2016-2017.

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité l'aide du Département.

4- **Modification des statuts de la Communauté de Communes**, avec la prise de compétence GEMAPI (Gestion de l'eau et des milieux aquatiques) et SAGE (schéma d'aménagement et gestion des eaux du bassin de l'Ardèche.

Cette prise de compétence fait suite à la fermeture du syndicat de rivières.

Après délibération, le C. Municipal accepte cette modification avec 7 voix pour, 2 voix contre et une abstention.

5-AEP : 2^{ème} tranche « Rieu Grand »/ Situation 1^{ère} tranche

2^{ème} tranche des travaux :

Concernent le renforcement de la canalisation du Chambon au réservoir du Travers.

Six entreprises ont répondu à l'appel d'offres. A l'ouverture des plis, l'Entreprise Vézian de Lavilledieu a été retenue. Le C. M. accepte l'unanimité, autorise le maire à signer le marché avec l'entreprise VÉZIAN pour un montant H. T. de

169 946.00 euros

1^{ère} tranche : Concerne la mise en conformité du captage à Freyssenet. Il reste un stabilisateur à poser et la réalisation d'une « cabane » de protection, non prévue initialement, pour un montant de 8472€22.

6-Bilan de l'association « Coup de Pattes » à Rocles. Exposé par Christiane Coppé.

L'alternative de l'obligation de toute commune de posséder une fourrière sur son territoire, est pour Valgorge depuis quelques années, l'adhésion, pour 1,04€ par ha. à l'association « Coup de pattes » à Rocles. Cette association, gérée par des bénévoles, a pour but de récupérer les animaux errant signalés par les communes et la stérilisation de certains d'entre eux, notamment des chats.

7-Projet station service et garage :

Une réunion de travail est prévue avec l'E. EUROMETRE de St Sernin,(maître d'œuvre) et certains conseillers municipaux, le 24 juillet 2017

8-Devenir de l'Office de tourisme de Valgorge.

Une réunion destinée aux hébergeurs et municipalité de Valgorge, a eu lieu le 29 juin pour informer de la fermeture de l'office du tourisme à Valgorge à partir de cet été, soit le 1^{er} juillet. Certains membres et conseillers municipaux ont réagi fermement pour finalement sortir de la salle, avant la fin de la réunion.

M. Bonin Bernard propose une délibération de « contestation » de cette décision sans concertation préalable, à adresser au SPL, à la C.D.C. et aux communes voisines pour information.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette délibération.

9-Convention « haie séparative parking de La Pourette »

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la demande de Monsieur et Madame Labrot de planter une haie d'Eléagnus sur le terrain communal du parking de la salle polyvalente de La Pourette. Cette haie aura pour but de cacher la vue sur leur terrain et chenil situé en contrebas et limiter les désagréments pouvant résulter de l'aboiement des chiens. Monsieur et Mme Labrot s'engagent à maintenir cette haie taillée, dans l'alignement du parking et à une hauteur ne dépassant pas 2m.

10- Nouvelle affectation de la cabine téléphonique place de la mairie.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de 1500€ de « POLLEN-SCOP, pour l'aménagement de la cabine téléphonique qui n'est plus en service, pour en faire un lieu d'échange de livres.

11- Dotations de l'Etat pour 2017

Le Conseil Municipal prend acte des dotations de l'Etat pour 2017 :

- Dotation de solidarité rurale de 98030€
- Dotation générale de fonctionnement de 86441€
- DNP (dotation nationale de péréquation) de 22667€
- Dotation particulière « élu local » de 2962€

Soit un total de 210000€ (197800€ inscrit au budget prévisionnel 2017).

12- Lancement consultation maîtrise d'œuvre du logement de la poste.

Le Conseil Municipal, par 9 voix pour et une abstention, décide de lancer une consultation d'architecte pour la rénovation du logement communal au dessus du bureau de poste.

13- Assurances du Personnel Communal.

La mairie est adhérente du « Centre de Gestion07 » pour les assurances du personnel municipal.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité, de mise en concurrence de ces contrats par le Centre de Gestion 07 pour l'année 2018.

14-Election du 2^{ème} adjoint au maire, suite à la démission de madame Bonneau Marie-Christine.

Michel Chanteloup et Jérôme Montéréal se sont présentés.

Suite au vote à bulletin secret, Jérôme Montéréal a été élu avec 6 voix. Michel Chanteloup a obtenu 2 voix. Il y a eu 2 bulletins blancs.

Questions diverses :

Le projet de signalisation de l'ensemble de la commune est finalisé. Cela représente une quarantaine de panneaux. Le budget s'élève à 5906€ et doit être subventionné par « le Parc » à hauteur en principe de 16%.